



LIONS CLUBS INTERNATIONAL

District Multiple «U» / Multiple District «U»

QUÉBEC, CANADA, ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, FRANCE

www.lionsdmu.org

Ami(e)s Lions,

Au nom du District Multiple «U» et des quatre Districts, le Conseil des gouverneurs a le plaisir de vous inviter au CONGRÈS 2021 du DMU qui se tiendra le 16 octobre 2021 à l'Hôtel et Suites Le Dauphin de Drummondville. Comme vous le savez, ce congrès est pour tous les Lions du Québec et des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le congrès se tient en une journée dont vous trouverez la programmation en pièce jointe. Il s'agit d'une occasion par excellence pour renouer avec nos amis Lions après avoir vu la majorité de nos activités nous permettant de nous regrouper être annulée en raison de la pandémie.

Lors de la journée, nous aurons l'occasion d'accueillir deux membres Lions lors de deux conférences. La première conférence portant sur l'Autisme sera animée par Lion Lori-Ann Zemanovich, présidente du nouveau Club Lions spécialisé sur l'autisme. La deuxième conférence portera sur le Diabète et le présentateur sera Lion Robert Bacon, président du nouveau Club Lions spécialisé sur le diabète.

En soirée, nous aurons le plaisir d'être divertis en musique par la chanteuse Mireille Harb.

Les forfaits pour le congrès sont :

- Conférences et dîner : 50 \$*
- Banquet seulement : 75 \$*
- Journée au complet : 100 \$*

Les chambres à l'Hôtel Le Dauphin sont disponibles à partir de 105 \$ par nuitée.

Réservez tôt au 819-478-4141 ou 1-800-567-0995. Date limite : 22 septembre 2021

<https://secure.reservit.com/reservit/reserhotel.php?lang=FR&partid=3775&hotelid=118960&action=resa&redirectHOST=softbooker.reservit.com>

Pour vous inscrire, allez sur : <https://quebeclions.ca/congres>

Espérant vivement vous compter parmi nous, nous prions d'agréer, chers ami(e)s Lions l'expression de nos salutations des plus cordiales.

Note : Pour participer à l'évènement, vous devez avoir reçu les deux doses de vaccin et présenter votre passeport vaccinal.

*Lion Antoine Nahas
Président du Conseil des gouverneurs*

*Lion Marc-André Paré PDG
Président de la Commission du congrès*

« Le DMU en action »

« NOUS SERVONS / WE SERVE »

**LIONS CLUBS INTERNATIONAL**

District Multiple «U» / Multiple District «U»

QUÉBEC, CANADA, ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, FRANCE

www.lionsdmu.org**Congrès DMU****15-16 octobre 2021****Programme*****Passeport vaccinal obligatoire*****Vendredi 15 octobre 2021 :**

| | | |
|---------------|-------------------------|------------|
| 15 h à 19 h : | Conseil des gouverneurs | Couronne A |
| 19 h : | Souper et temps libre | |

Samedi 16 octobre :

| | | |
|------------------------|--|--------------|
| 7 h 30 à 9 h : | Accueil et kiosques + votation | Couronne B-C |
| 9 h 15 à | Séance d'ouverture | Royal 3 |
| 9 h 30 à 10 h 30 : | Conférence par Lion <i>Lori-Ann Zemanovich</i> <i>« L'Autisme : au cœur des Lions »</i> | Royal 3 |
| 10 h 45 à 12 h : | Assemblée générale annuelle Nécrologie | Royal 3 |
| 12 h : | Diner | Royal 3 |
| 13 h 30 à 14 h 45 : | Conférence par Lion <i>Robert Bacon</i> <i>« Le diabète »</i> | Royal 3 |
| 15 h à 15 h 30 : | Présentation spéciale - Nouvelles voix | Royal 3 |
| 16 h à 18 h : | Temps libre | |
| 18 h : | Banquet et Musique internationale Présentée par la chanteuse <i>Mireille Harb</i> | Royal 1-2 |
| 22 h : | Clôture | |

« Le DMU en action »



LIONS CLUBS INTERNATIONAL

District Multiple «U» / Multiple District «U»

QUÉBEC, CANADA, ÎLES SAINT-PIERRE ET MIQUELON, FRANCE

www.lionsdmu.org

Procédure de réservation de chambre (105 \$) avant le 22 septembre 2021

Dans le but de vous mieux vous servir, vos réservations de chambres peuvent maintenant être effectuées en ligne, via notre site de réservation sécurisé.

Veuillez s'il vous plaît cliquer sur le lien suivant, il suffit de choisir la date de réservation. Le code promotionnel est déjà inscrit.

Français :

<https://secure.reservit.com/reservit/reserhotel.php?lang=FR&partid=3775&hotelid=118960&action=resa&redirectHOST=softbooker.reservit.com>

Anglais :

<https://secure.reservit.com/reservit/reserhotel.php?lang=EN&partid=3775&hotelid=118960&action=resa&redirectHOST=softbooker.reservit.com>

Par le fait même, vous pourrez prendre connaissance des politiques de notre établissement.

Hôtel et Suites Le Dauphin Drummondville
600, boul. St-Joseph
Drummondville (Québec) J2C 2C1
Tél. : 819 478-4141 Sans frais : 800 567-0995 FAX : 819 478-7549
www.le-dauphin.com www.globe-trotter.ca

Si vous préférez effectuer votre réservation par téléphone, veuillez composer le 1-800-567-0995 et mentionner le nom de votre groupe.

Nom de l'organisation : Club Lions

Bien vouloir noter que la date limite pour effectuer votre réservation est le : mercredi 22 septembre 2021 inclusivement.

Après cette date limite, les chambres non-réservées seront relâchées pour la vente générale de l'hôtel, au tarif du jour.

Note : Pour participer à l'évènement, vous devez avoir reçu les deux doses de vaccin et présenter votre passeport vaccinal.

« Le DMU en action »

« NOUS SERVONS / WE SERVE »



HÔTEL  SUITES
LE DAUPHIN
DRUMMONDVILLE

COVID-19

CE QUE VOUS DEVREZ COMMUNIQUER A VOS PARTICIPANTS AVANT LEUR ARRIVEE A NOTRE ETABLISSEMENT

- ☉ **PASSEPORT VACCINAL :** Pour tout événement en salle de réunion ou au Restaurant Globe-Trotter, la présentation du passeport vaccinal, soit la *preuve que l'individu a reçu deux doses d'un vaccin approuvée par Santé Canada*, sera requise pour chaque personne présente via l'application « VaxiCode ». Dans le cas où certains n'auraient pas accès à l'application, une preuve papier devra alors être présentée (code QR ou preuve de vaccin). Une preuve d'identité avec photo est également nécessaire pour compléter la vérification.

Pour les personnes résidant à l'extérieur du Québec : Les personnes qui voyagent au Québec devront présenter une preuve d'identité avec photo et la preuve, fournie par leur pays ou province canadienne, qu'elles ont reçu deux doses d'un vaccin reconnu parmi les suivants :

- Pfizer
- Moderna
- AstraZeneca
- Covishield
- Janssen ou Johnson & Johnson (ne requiert qu'une seule dose)

Il est de la responsabilité de l'organisation qui loue la salle de s'assurer que tous les participants, qu'ils soient résidents du Québec ou non, soient munis de leur preuve vaccinale et d'en faire la vérification via l'application « VaxiCode Verif » lors de l'accueil à la salle de réunion (ainsi que de vérifier si le nom de la personne coïncide avec le nom sur la pièce d'identité présentée, avec photo). Dans le cas où certains participants n'ont pas une preuve concluante, ces derniers devront quitter les lieux. À noter que toutes commandes de repas et pauses-café effectuées au préalable seront chargées tel que prévu. Veuillez prévoir un membre de votre groupe à l'entrée de la salle de réunion afin de vous assurer que tous les participants sont pleinement vaccinés et protégés.

Advenant le cas où une pénalité nous serait facturée pour non-respect de cette politique, toute organisation responsable d'une personne contrevenante de cette loi se verra automatiquement facturée de ce montant.

- ☉ **EXEMPTION PASSEPORT VACCINAL :**
Certains types d'événements ne sont pas assujettis au passeport vaccinal dans une salle louée. Il est de votre responsabilité de répondre en toute honnêteté. S'il y a lieu, veuillez s.v.p. cocher la catégorie qui s'applique à votre groupe :
- Cérémonie de reconnaissance
 - Salon ou exposition
 - Activité de formation
 - Séance d'arbitrage
 - Examen d'ordres professionnels
 - Institutions d'enseignement
 - Activité de nature événementielle ou sociale de moins de 25 personnes

- ☉ Il **ne doit pas se présenter** s'il éprouve un des symptômes de la COVID-19 (toux, fièvre, difficulté respiratoire, perte de l'odorat ou du goût) ou s'il a été en contact avec une personne infectée dans les 14 derniers jours.

Signature du responsable de l'événement

Signé le ____/____/____
JJ MM AA



HÔTEL  SUITES

LE DAUPHIN

DRUMMONDVILLE

- ☺ À partir du 7 juin 2021, toute personne se présentant dans notre établissement a le devoir de **porter un masque médical**, couvrant la bouche et le nez. Ce masque doit être conservé durant tous les déplacements à l'intérieur de l'établissement et peut être retiré seulement lorsque la personne est présente dans sa chambre ou assise à sa table pour la réunion et/ou repas. Notre établissement est passible d'amende allant de 400\$ à 6000\$ en cas de non-respect de cette consigne. Advenant le cas où une pénalité nous serait facturée pour ce type d'infraction, toute organisation responsable d'une personne contrevenante de cette loi se verra automatiquement facturée de ce montant.
- ☺ À son arrivée, les personnes qui l'accompagnent et lui pourraient devoir **répondre à des questions** en lien avec la COVID-19. Si l'un d'eux présente des symptômes de la COVID-19, ou s'il a été en contact avec une personne infectée ou encore s'il a voyagé à l'extérieur du pays dans les 14 derniers jours, **l'accès pourrait lui être refusé**.
- ☺ Afin de protéger la santé et la sécurité des clients, des **mesures importantes** ont été mises en place et elles sont rigoureusement appliquées par l'entreprise.
- ☺ Il **devra respecter** en tout temps les mesures mises en place et en cas de **non-respect**, les employés seront autorisés à intervenir.
- ☺ **Respect de la distanciation sociale** : Veuillez ne pas déplacer les chaises; elles ont été disposées de façon sécuritaire à un mètre entre chaque personne. Dans le cas d'une salle louée pour un repas, un maximum de 10 personnes par table, sans égard aux adresses de résidence et sans distanciation, est permis. Une distanciation entre chaque table de 2 mètres est alors requise. Si vous déplacez les tables ou chaises, vous acceptez de recevoir personnellement une sanction en cas d'une visite d'inspection. Aidons-nous collectivement à rester en santé !
- ☺ Pendant la saison hivernale, un **vestiaire** partagé ne peut être utilisé en raison de la pandémie. Des sacs de plastiques seront déposés sur l'assise des chaises de vos participants. Vos invités devront déposer leurs manteaux et autres effets à l'intérieur du sac, à raison d'un sac par personne ou par famille habitant à la même adresse. Ces sacs devront être déposés sous la table, à côté de la place assise de chacun, en évitant que les sacs ne se touchent.
- ☺ Certains **services, activités ou lieux** sont fermés ou l'accès y est limité.
- ☺ Un **registre** de présence incluant le nom complet et le numéro de téléphone de chaque participant est requis.
- ☺ Des **procédures détaillées** ont été prévues dans le cas où un client présenterait des symptômes ou serait déclaré positif à la COVID-19.
J'ai compris les consignes de sécurité citées ci-haut et je m'engage à les communiquer à tous les participants à mon événement.

Signature du responsable de l'événement

Signé le ____/____/____
JJ MM AA



HÔTEL  SUITES
LE DAUPHIN
DRUMMONDVILLE

Politique d'annulation spéciale COVID-19

Conditionnellement à une réglementation gouvernementale de non-rassemblement intérieur, pour le nombre de personnes prévues à votre contrat, 30 jours calendrier avant la date de votre événement, vous aurez la possibilité d'annuler sans frais additionnels aux dépôts déjà versés.

S'il devait y avoir annulation en raison d'interdiction gouvernemental sur les rassemblements à l'intérieur, les dépôts déjà versés pourront alors être applicables sur la reconduction de cet événement à notre établissement dans les 12 mois suivants la date du contrat initial.

Ce dépôt vous donnera alors priorité sur la disponibilité de nos salles à une date ultérieure et vous donnera également le privilège de conserver les prix confirmés et signés au contrat initial.

Dans le cas où les rassemblements intérieurs seraient permis pour le nombre de personnes prévues à votre contrat, notre politique d'annulation régulière au contrat sera alors applicable et les dépôts ne pourront pas être reportés sur un autre événement.

Merci de votre collaboration,

La direction de l'Hôtel et Suites Le Dauphin Drummondville